

2018

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE



Edition/Réalisation

Commission internationale de la Meuse
Palais des congrès
Esplanade de l'Europe 2
4020 Liège

www.meuse-maas.be

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION	2
ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION	3
COMPOSITION DE LA CIM EN 2018	4
LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2018	6
GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)	6
GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)	7
GT MONITORING (M)	9
GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)	10
GP ECOLOGIE (E)	11
GT REGIE / COORDINATION (R)	12
CELEBRATIONS DES 20 ANS DE COOPERATION AU SEIN DE LA CIM ET DE LA CIE	13
PUBLICATIONS	14

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION

La composition et le fonctionnement de la Commission sont régis par les dispositions de l'article 5 de l'Accord international de la Meuse. Le texte de l'Accord international de la Meuse est disponible sur le site internet de la Commission (www.meuse-maas.be).

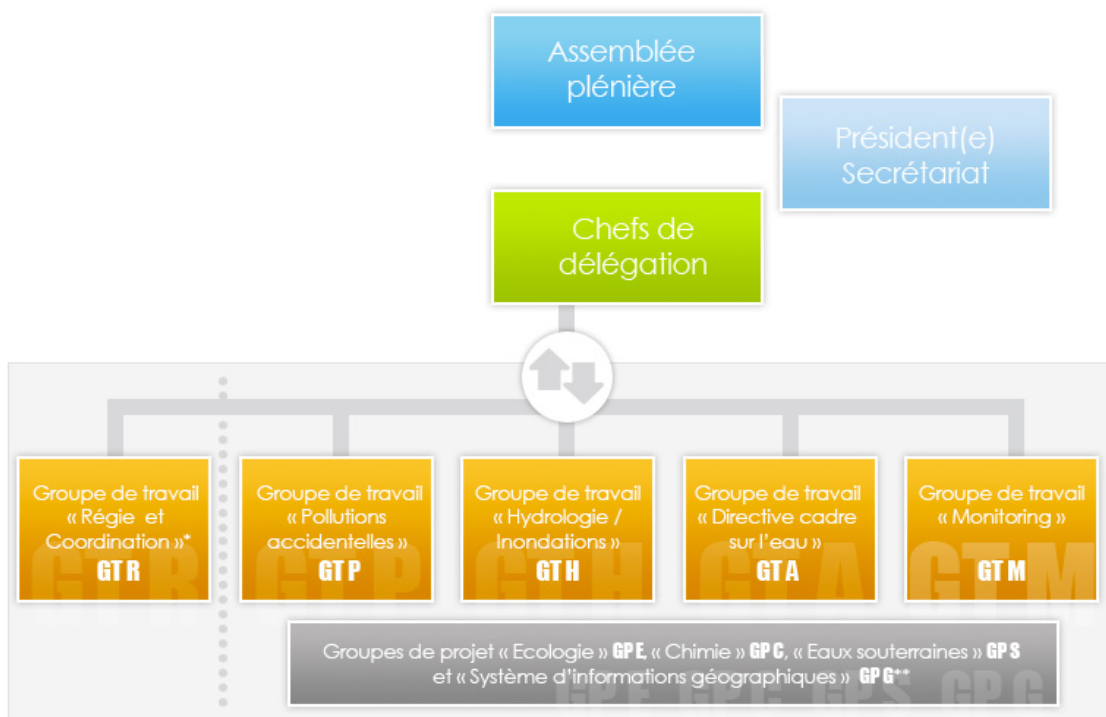
Les Parties contractantes à l'Accord susmentionné coopèrent et coordonnent leurs travaux afin, d'une part, d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), et, d'autre part, d'évaluer et gérer les risques d'inondation conformément à la DI (Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

Elles coopèrent plus particulièrement afin de :

- coordonner la mise en œuvre des exigences définies dans la Directive cadre sur l'eau pour réaliser ses objectifs environnementaux et en particulier les programmes de mesures établis par chacune des Parties contractantes, pour le district hydrographique international (DHI) de la Meuse;
- produire et mettre à jour un plan de gestion faîtier pour le district hydrographique international de la Meuse conformément à la Directive cadre sur l'eau ;
- se concerter puis coordonner les mesures pour une prévention et une protection contre les inondations compte tenu des aspects écologiques, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la nature ainsi que d'autres domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et l'urbanisation, et contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses y compris les mesures préventives ;
- coordonner les mesures de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles dans les cours d'eau et assurer la transmission des informations nécessaires.

(extrait de l'Accord international sur la Meuse)

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION



COMPOSITION DE LA CIM EN 2018

Les délégations étaient conduites par les Chefs de délégation ; il s'agissait :

Pour l'Allemagne : Madame **Heide JEKEL**, Chef de la division WR I 4 - Coopération dans les districts hydrographiques internationaux, conventions portant sur la gestion de l'eau, droit international sur la protection des eaux, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire

Pour la Belgique fédérale : Madame **Marie-Christine LAHAYE**, Service du Milieu marin de la Direction générale de l'Environnement du SPF Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement

Pour la Région de Bruxelles-capitale : Monsieur **Benoît WILLOCX**, Directeur, Bruxelles Environnement, Division des Autorisations et partenariats

Pour la Région flamande : Monsieur **Bernard DEPOTTER** Administrateur général de la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM), représenté par Monsieur **Didier D'HONT**

Pour la Région wallonne : Monsieur **François PAULUS**, Directeur de la Direction des Eaux de surface, de la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de l'Environnement et de l'Eau

Pour la France : Monsieur **Alain LERCHER**, adjoint au chef de service eau biodiversité paysage, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Monsieur **Henri HANSEN** Conseiller de direction, Ministère du développement durable et des Infrastructures, Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau

Pour les Pays-Bas : Madame **Elaine ALWAYN**, Directrice, Ministerie van Infrastructuur en Milieu (Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement), Direction générale de l'Eau, succédée par Madame **Liz van DUIN**

La Commission était soutenue par :**Le Président**

Monsieur **Paul DEWIL** (Wallonie).

Le Secrétariat permanent

Monsieur **Willem SCHREURS** : Secrétaire général

Monsieur **Jérôme DELVAUX** : Secrétaire exécutif

Madame **Laurence TAHAY** : Office Manager

Les travaux des groupes de travail (GT) et de projet (GP) ont été menés par les Présidents et Animateurs

Pour le GT Régie/Coordination (GT R) :	Monsieur François PAULUS (WL)
Pour le GT Directive cadre Eau (GT A) :	Monsieur Harry TOLKAMP (NL)
Pour le GT Monitoring (GT M) :	Monsieur François DARCHAMBEAU (WL)
Pour le GT Pollutions accidentelles (GT P) :	Madame Nathalie KLASSEN (DE)
Pour le GT Hydrologie/Inondations (GT H) :	Monsieur Philippe HESTROFFER (FR)
Pour le GP Ecologie/Experts poissons (GP E) :	Monsieur Johan COECK (VL)
Pour le GP Système d'information géographique (GP G) :	Madame Stéphanie ZAROS (WL)

Ont participé aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail et de projet, les observateurs :

RIWA-Meuse

Union Wallonne des Entreprises

Inter-Environnement Wallonie

ALUSEAU (Association luxembourgeoise des Services de l'Eau)

Union Benelux

LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2018

GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)

REALISATIONS 2018

Le GT A a poursuivi ses travaux.

Des expériences nationales/ régionales ont fait l'objet d'échanges lors de la mise en œuvre du 2e cycle de la DCE et de la préparation du 3e cycle de la DCE.

A la demande de la Commission européenne (CE), le projet de rapport d'évaluation de la CE sur le plan de gestion international pour le bassin versant de la Meuse a été commenté.

En collaboration avec le groupe de travail "Hydrologie/Inondations", une structure a été conçue pour le projet de plan d'approche des étiages exceptionnels.

Les expériences et activités nationales/régionales en rapport avec les déchets flottants ont également été traitées. Des représentants flamands et néerlandais ont donné une présentation sur la collaboration dans le domaine des déchets flottants au niveau de la partie commune du bassin versant de la Meuse.

Dans le cadre de la préparation du 3e cycle de la DCE, il a été décidé de réactiver le groupe de projet "Chimie" (GP C) en 2019. Le GP C aura pour tâche d'actualiser la liste des substances pertinentes pour la Meuse, d'analyser les teneurs en nutriments dans les eaux côtières et de transition et d'évaluer les données de monitoring concernant les substances pertinentes pour la production d'eau potable.

PERSPECTIVES 2019

En 2019, le GT A se penchera sur l'actualisation de l'état des lieux et des questions importantes en matière de gestion de l'eau, et proposera une structure pour le plan de gestion faîtière.

Le plan d'approche des étiages exceptionnels dans le DHI de la Meuse sera finalisé en collaboration avec le groupe de travail "Hydrologie/Inondations" (GT H) pour fin 2019.

GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)

REALISATIONS 2018

L'année 2018 a marqué, pour le GT H, le lancement de la préparation du plan de gestion faitier des risques d'inondations pour le DHI de la Meuse 2ème cycle avec la mise à jour des évaluations préliminaires des risques potentiels importants d'inondation et la sélection de nouvelles zones à risque potentiel important d'inondation. Ce travail a abouti à la rédaction d'un rapport commun.

Le thème du réchauffement climatique a également été à l'agenda du GT H avec des échanges d'informations sur les nouvelles connaissances disponibles sur ce thème dans les différentes délégations. Ces échanges ont mené à la rédaction d'une synthèse sur le sujet.

Plusieurs tâches entamées en 2017 trouvaient également leur prolongement dans les travaux à mener en 2018. Nous pouvons citer la rédaction du sommaire du Plan d'approche pour la gestion des étiages exceptionnels, défini en collaboration avec le GT A. Dans ce cadre, les travaux sur la reconstitution de séries de débits naturels sur les trois stations de référence que sont Chooz, Liège et Lith/Megen ont été poursuivis afin d'aboutir à la définition de seuils d'étiage exceptionnel. Des résultats intermédiaires ont été présentés lors des réunions du groupe de travail. Les résultats définitifs sont attendus pour juin 2019.

2017 avait également vu se finaliser la signature par toutes les parties de la CIM de la convention d'échange de données et de prévisions de crues. Le GT H s'est attelé, dans le courant de cette année 2018, à mettre en œuvre concrètement cet échange en mettant en place les canaux d'échange indispensables à ceux-ci.

Enfin, le GT H a également maintenu la campagne de suivi en matière d'avis d'étiage en commun. Au vu des conditions climatiques particulières connues en 2018, celle-ci s'est déroulée du mois de juin au mois de novembre. Afin d'encore améliorer l'uniformité dans l'évaluation des étiages, de petites modifications ont été apportées à cet avis avec quelques adaptations du document.

PERSPECTIVES 2019

L'année 2019 verra la poursuite de la préparation du plan de gestion faitier des risques d'inondations pour le DHI de la Meuse 2ème cycle avec le réexamen et la

mise à jour, si nécessaire, des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondation.

L'élaboration d'un plan d'approche pour la gestion des étiages exceptionnels dans le bassin versant de la Meuse occupera également une grande partie des discussions menées au sein du GTH.

GT MONITORING (M)

REALISATIONS 2018

Lors de cette année 2018, plusieurs tâches importantes attendaient le GT M.

Tout d'abord, le groupe s'est penché sur la rédaction du « Rapport d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse sur base des données du réseau de mesures homogène (RMH) de la Commission Internationale de la Meuse (Période 2014-2016) » qui a été clôturée en fin d'année. Ce rapport met en évidence une évolution globalement positive de la qualité des eaux de la Meuse et de ses affluents ce qui confirme les améliorations enregistrées dans les rapports précédents. Cependant, des améliorations restent localement à apporter pour certaines substances chimiques ou physico-chimiques ainsi que pour les indicateurs biologiques. Il sera donc important que les efforts entrepris de longue date par les Parties soient maintenus.

Lors de cette année, le GTM s'est également penché sur l'évaluation triennale du RMH. Cette évaluation vise à mettre en évidence les points à éventuellement améliorer pour maintenir à jour cet outil important pour la Commission. Le groupe de travail a jugé tout à fait positivement le fonctionnement actuel du réseau que ce soit au niveau des stations, des substances suivies ou encore des fréquences de mesure. Bien que le RMH réponde entièrement à ses objectifs, le GT M poursuivra ses discussions afin d'évaluer les améliorations encore possibles de celui-ci notamment au niveau de l'échange et du stockage des données.

Ce dernier point a déjà fait, en 2018, l'objet de discussion entre les membres du groupe qui sont arrivés à la conclusion qu'une base de données type Access devrait être développée. Celle-ci permettra non seulement de stocker les données de manière plus sûre sur le long terme mais également de définir une procédure d'échange des données plus pratique et moins chronophage. Les travaux à ce sujet ont été débutés cette année et seront poursuivis en 2019.

PERSPECTIVES 2019

Comme indiqué ci-dessus, les travaux permettant de définir un nouveau format d'échange de données et la base de données associée se poursuivront en 2019.

Outre cette base de données, le groupe aura également l'occasion d'évaluer si d'autres améliorations du réseau de mesure homogène sont encore possibles.

Enfin, un travail de support aux travaux du GT A sera également demandé.

GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)

REALISATIONS 2018

Le GT P s'est réuni au cours d'un atelier conjoint avec la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) auquel ont participé les membres du groupe et les représentants des Centres principaux d'alerte (CPA) des Parties. Celui-ci s'est tenu à Lille dans les locaux de l'état-major interministériel de zone Nord faisant office de centre opérationnel d'alerte pour la partie française du bassin de l'Escaut. Après une brève présentation de l'organisation et du rôle de l'état-major interministériel de zone, les participants ont eu l'occasion de découvrir les locaux de la cellule de veille opérationnel et de l'outil cartographique national « Synapse » utilisé pour la gestion de crise.

L'atelier a également été l'occasion pour les délégations d'échanger avec les services opérationnels sur le fonctionnement du système d'avertissement et d'alerte Meuse (SAAM) sur base des notifications et des résultats enregistrés lors de l'exercice d'alerte et des tests de communication mensuels.

Ils ont conclu que le système et son applicatif remplissaient correctement le rôle qui leur est assigné, à savoir prévenir rapidement les Etats/Régions voisins d'une détérioration de la qualité de l'eau suite à des pollutions ou à des risques de pollutions, qu'elles soient accidentelles ou liées à des déversements ou agissements illégaux.

Cependant, il est apparu que l'application informatique soutenant le SAAM commençait à montrer des signes de faiblesse dus à son ancienneté croissante. De ce fait, les membres du groupe de travail ont décidé, après accord des chefs de délégation, de se pencher sur une mise à jour de celui-ci.

PERSPECTIVES 2019

Outre ses tâches classiques, le GT P aura pour objectif en 2019 de mener à terme la mise à jour de l'outil informatique soutenant le fonctionnement du SAAM. Pour y parvenir, un appel d'offre sera lancé afin de sélectionner le projet répondant au mieux aux besoins de cet outil si important pour le transfert d'informations lors d'épisodes de pollutions aux répercussions transfrontalières.

GP ECOLOGIE (E)

REALISATIONS 2018

Dans le cadre du suivi du Plan directeur poissons migrateurs, les experts du GP E ont présenté les évolutions enregistrées au cours de l'année 2017. Il a été constaté que les travaux menés dans ce cadre se poursuivaient dans la bonne direction même si de nombreux efforts restent à fournir. Les fiches de suivi du Plan Directeur poissons, mises à jour avec les données les plus récentes, confirment cette impression.

La collecte des données de monitoring s'est également poursuivie avec la mise à jour de la fiche dédiée au suivi des populations de saumon dans le DHI Meuse. Afin de compléter les connaissances sur les populations de poissons migrateurs présents dans la Meuse, le groupe de projet a décidé de rédiger une fiche similaire pour les populations d'anguilles. Celle-ci reprend non seulement les individus d'anguilles observés dans les cours d'eau que ce soit en montaison ou dévalaison mais également la quantité d'individus réintroduits dans ceux-ci.

L'ensemble de ces informations pourraient à l'avenir être la base d'un éventuel rapport commun avec la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR). A ce sujet, des premiers contacts ont été pris avec la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) afin d'examiner la possibilité de consacrer un rapport commun aux données de monitoring concernant les poissons migrateurs de la Meuse et du Rhin.

PERSPECTIVES 2019

Outre la poursuite du suivi du Plan directeur poissons migrateurs, le groupe de projet s'attèlera à prolonger ses échanges avec la CIPR débuté en 2018 afin d'évaluer la possibilité de rédiger un rapport commun sur le monitoring des poissons migrateurs de la Meuse et du Rhin. Si c'est le cas, le groupe devra également définir les formes que pourraient prendre ce rapport.

GT REGIE / COORDINATION (R)

REALISATIONS 2018

Le GT R a poursuivi ses activités.

Conformément à son mandat, le GT R a examiné les documents soumis pour approbation aux chefs de délégation et à l'Assemblée plénière.

La collaboration avec la Commission internationale de l'Escaut (CIE) s'est poursuivie de manière plus soutenue en 2018.

En juin et septembre, des réunions communes ont été organisées pour les chefs de délégation de la CIM et de la CIE, avec comme points d'ordre du jour : la célébration commune des 20 ans de coopération en faveur de la Meuse et de l'Escaut, l'organisation future des deux secrétariats et les procédures de recrutement, de sélection et d'engagement des nouveaux secrétaires généraux pour les deux commissions.

Ces concertations ont débouché sur la conclusion qu'il convenait de maintenir la situation existante, à savoir deux secrétariats sous la direction de deux secrétaires généraux avec une attention maximale pour la synergie et la coopération.

Pour ce qui est des autres domaines de synergie et de collaboration, deux points traités déjà depuis plusieurs années et connaissant une progression positive peuvent être cités :

- la mise à disposition des commissions et des groupes de travail d'un système cartographique commun mis au point par la Wallonie ;
- l'organisation d'ateliers communs pour les groupes de travail "Pollutions accidentelles" de la CIE et de la CIM.

PERSPECTIVES 2019

Le groupe de travail poursuivra ses tâches de soutien à l'égard des chefs de délégation et de la Commission.

CELEBRATIONS DES 20 ANS DE COOPERATION AU SEIN DE LA CIM ET DE LA CIE

A l'occasion de la célébration des 20 ans des Accords internationaux pour la protection de la Meuse et de l'Escaut, les membres des deux commissions se sont réunis le jeudi 13 septembre 2018 à Charleville-Mézières pour dresser le bilan des 20 ans d'histoire de cette coopération internationale, et porter un regard prospectif sur le futur des deux districts.

Deux ateliers ont permis de réfléchir ensemble au futur. Le premier Workshop posait la question « Quels chemins vers des ressources en eau durables ? » (Aspects quantitatifs) ; le second Workshop avait comme toile de fond la question : « Quelles nouvelles stratégies pour la reconquête des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau ? » (Aspects qualitatifs).

Les rapports des ateliers et les recommandations ont été rédigés par l'OIEau, en tant qu'organisateur, animateur et rapporteur des ateliers.

PUBLICATIONS

Le *Rapport annuel 2017* a été publié en 2018.

L'ensemble des publications de la CIM depuis 1997 est disponible en téléchargement sur le site internet de la Commission www.meuse-maas.be.

